



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

Défense inconditionnelle de Rima Hassan !

Le Cidr condamne avec la plus grande fermeté l'arrestation de Rima Hassan, eurodéputée de La France insoumise, placée en garde à vue et maintenant convoquée devant les juges pour « apologie du terrorisme », cela à la suite d'un signalement d'un député du Rassemblement national visant un simple message sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'une nouvelle opération politique, où une dénonciation venant de l'extrême droite sert de prétexte à criminaliser une élue connue pour son engagement en faveur des droits du peuple palestinien et son opposition résolue au génocide en cours à Gaza.

Rappelons que Rima Hassan bénéficie d'une immunité parlementaire d'eurodéputée, qui protège « contre toute mesure judiciaire ou détention » afin de garantir une « véritable liberté de tribune et de débat politique ». L'immunité parlementaire a précisément pour objet de protéger les élus contre toute poursuite ou mesure de contrainte fondée sur des propos polémiques tenus dans l'exercice de leur mandat, y compris lorsque ces prises de position dérangent le pouvoir. Cette protection est tout bonnement et simplement piétinée.

À cet égard, les allégations selon lesquelles une « drogue de synthèse » aurait soi-disant été retrouvée dans le sac de Rima Hassan, qui font désormais l'objet d'une procédure distincte, relèvent d'une mise en scène grossière dont le seul but a été d'entraver les droits que lui confère son immunité parlementaire, de la salir personnellement et, à travers elle, de frapper son combat politique.

La garde à vue de Rima Hassan intervient au cœur d'une séquence de répression systématique du mouvement de solidarité avec la Palestine : condamnation d'Olivia Zémor à deux ans de prison avec sursis et inscription au fichier des auteurs d'infractions terroristes, perspective prochaine du procès de Nicolas Shahshahani pour « apologie du terrorisme », poursuites contre des responsables associatifs, militants, syndicalistes et étudiants qui dénoncent le génocide. Des centaines de militant·es, de travailleurs et d'étudiants font aujourd'hui l'objet de procédures, de licenciements et de sanctions disciplinaires pour avoir simplement dénoncé les crimes de Netanyahu, l'organisateur en chef du massacre génocidaire des palestiniens. .

.../...

Constatons que dans le même temps, La France insoumise ne cesse de faire l'objet de cabales médiatiques ininterrompues. Pas un jour sans que ses élus et dirigeants ne soient dépeints comme de « nouveaux fascistes 2.0 », accusés d'« antisémitisme » ou rendus responsables d'un prétendu « climat de violence ». Une campagne anti-LFI, nourrie depuis des mois par les médias officiels pour délégitimer aux yeux de l'opinion toute forme d'opposition à la politique extérieure et sécuritaire du pouvoir. L'objectif est clair : transformer un adversaire politique en ennemi intérieur à abattre, par l'acharnement médiatique et judiciaire.

Il est également important de noter que cette offensive survient alors même que le gouvernement et sa majorité cherchent à verrouiller l'arsenal répressif contre les consciences par de nouveaux textes liberticides, au premier rang desquels la « loi Yadan », qui bénéficie d'une procédure accélérée au parlement et qu'il va nous falloir combattre de toutes nos forces.

Le Cicr exige la fin immédiate du harcèlement judiciaire visant Rima Hassan, l'abandon de toutes les poursuites contre les militant.es solidaires de la Palestine.

Défense inconditionnelle de Rima Hassan ! A bas la stigmatisation de La France insoumise !

A bas la loi Yadan !

A bas les condamnations et les poursuites engagées contre ceux qui dénoncent le génocide en Palestine ainsi que les bombardements au Moyen-Orient !

Paris, le 03 avril 2026